

d'Antin, le 10 avril 1790, à l'âge de 73 ans. Il fut inhumé dans le caveau de l'église d'Arsy.

X. — LOUIS-MARTHE MARQUIS DE GOUY, né à Paris en 1753, fut colonel de cavalerie, lieutenant général de l'Île-de-France, grand bailli d'épée de Melun, maire de Moret, commandant de la garde nationale de Fontainebleau, député de Saint-Domingue à l'Assemblée nationale. Il épousa Anne-Amable Hax de Bagneux, dont il eut deux enfants : Ange-Emmanuel-Marie-Yves-François de Sales de Gouy et Marie-Yves-Athanase de Gouy.

Le marquis Louis-Marthe de Gouy disait, après la prise de la Bastille (*Moniteur*, t. I, n° 24) : « Les premiers coups frappés par le peuple sont dus à l'effervescence qu'inspirent nécessairement l'anéantissement du despotisme et la naissance de la liberté. Il n'était guère possible qu'un peuple qui venait de briser le joug sous lequel il gémissait depuis longtemps, n'immolât à sa fureur ses premières victimes. » Hélas ! il sut bientôt qu'on ne pactise pas impunément avec la Révolution. Le 17 septembre 1793, il fit partie du convoi destiné à la maison d'Arrêt de Chantilly. Le 4 décembre suivant, il fut transféré à la Force à Paris puis conduit au couvent des Carmes. Traduit devant le Tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 2 thermidor (20 juillet 1794) et exécuté le même jour.

Ses biens ont été vendus au tribunal de Compiègne, le 8 octobre 1814.

Pour rédiger cette généalogie, nous nous sommes servi du *Nobiliaire de Picardie* d'HAUDICQUER DE BLANCOURT ; des *Généalogies du Beauvaisis, du Clermontois et du Valois*, de BOSQUILLON ; du *Dictionnaire de la Noblesse* de LACHESNAYE-DESBOIS et surtout des notes manuscrites que nous a laissées M. l'abbé Arthur Bouchez, curé de Moyvillers et Arsy de 1885 à 1888, mort curé de Ricquebourg le 17 juin 1902.

CHEVRIÈRES

Le 21 septembre 1671, à 11 heures du soir, le pignon de l'église fut renversé par un ouragan.

Le 16 septembre 1686, bénédiction de la moyenne cloche, nommée Marie-Gabrielle par Gabriel de Lamarre, avocat du roi à

Compiègne, et par Madame Marie Seroux, épouse de M^{re} Louis Charpentier, lieutenant général à Compiègne.

Le 17 avril 1698, bénédiction de la petite cloche, nommée Charlotte-Elisabeth par M^{re} Charles comte de la Mothe-Houdancourt, seigneur de Chevières, maréchal de camp des armées du roi, et par Madame Elisabeth de la Vergue de Tressan, comtesse de la Mothe-Houdancourt.

Le 19 octobre 1732, bénédiction de la troisième et moindre cloche, nommée Louise-Thérèse par Monseigneur Louis-Charles comte de la Mothe-Houdancourt, grand d'Espagne de première classe, seigneur de Fayel, de Chevières, Rucourt, Houdancourt, Sacy-le-Petit, Villerseau, Petit-Hanges, Lignièrès-le-Roy et autres lieux, et par Madame Ustelle-Thérèse de la Roche-Courbon, comtesse de la Mothe-Houdancourt.

Le 7 juin 1745, bénédiction de la petite cloche, nommée Charles-Elisabeth-Gabrielle, par Monseigneur Charles-Elisabeth comte de Froullay, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Champagne, et par Madame Jeanne-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, sa femme.

Les ornements de cette cloche étaient la Croix avec le saint nom de Jésus, saint Georges transperçant le dragon, et saint Nicolas. Elle avait deux pieds (0^m65) de hauteur et deux pieds six pouces (0^m82) de diamètre.

Le 9 octobre 1757, bénédiction de la moyenne cloche, nommée Louise-Charlotte-Thérèse par feu Louis-Charles comte de la Mothe-Houdancourt et par Madame Eustelle-Thérèse de la Roche-Courbon, sa veuve.

Cette cloche portait comme ornements le Christ, la Sainte-Vierge et saint Michel. Elle mesurait deux pieds dix pouces (0^m92) de hauteur comme de diamètre.

Le jeudi 19 septembre 1793, et le lendemain 20 septembre, sur la réquisition des citoyens Foulon et Labry, commissaires du district de Compiègne, la petite cloche et la moyenne furent descendues pour être transportées au chef-lieu du district.

Contre le mur du portail, vers la rue, se trouve un tableau de saint Georges terrassant le dragon. Au bas de ce tableau sont des armoiries :

A dextre : *écartelé, aux 1-4 d'azur à la tour d'argent, crénelée et*

maçonnée de sable ; aux 2 et 3 d'argent au lévrier rampant de gueules, accompagné de trois tourteaux aussi de gueules, 2 en chef et 1 en pointe, le chef chargé d'un lambel à cinq pendants de gueules, qui est la Mothe-Houdancourt.

A sénestre : écartelé aux 1-4 d'azur à 3 fermeaux, les ardillons en pal, aux 2-3 de sable au sautoir d'argent, qui est de la Roche-Courbon.

Ce sont les armoiries des donateurs, les seigneurs de Chevrières : Louis-Charles comte de la Mothe-Houdancourt (1687-1755) et Eustelle-Thérèse de la Roche-Courbon (1697-1773), qu'il épousa le 3 juillet 1714.

Inscription

gravée sur le maître-autel, du côté de l'Épître.

ANNO DNI MDCCCXCVII
 HANC ARAM DEDIT
 HENRICA MARIA FRANCISCA
 THIÉRION DE CHIPILLY, RELICTA
 EDMVNDI PETRI DE ROBERVAL
 —
 ACCVRANTE AFMILIO EIPHANIO
 MOREL, PAROCHO.
 GOBLET-CARETTE
 DE COVSOLRE (NORD) FECIT.

Inscription

gravée sur la balustrade du sanctuaire.

DON DE M. LE BARON CREUZÉ DE LESSER, 1899.
 E. MOREL CURÉ. GOBLET-CARETTE SCULPT. A COUSOLRE (NORD).

Auguste-Louis-Fernand, baron Creuzé de Lesser, est décédé à Paris, le 13 juin 1910, à l'âge de 72 ans.

Au N° XVI, il faut lire F. CREUZÉ BARON DE LESSER, et non C. L. CREUZÉ, BARON DE LESSER.